



PRÉSENTATION DU PADD PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉUNION PUBLIQUE
DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018

LORIENT
AGGLOMÉRATION



DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

- Rappel des grandes étapes du PLU
- Les objectifs initiaux de la révision du PLU
- Les grandes orientations du projet communal
- Temps d'échanges

Le calendrier



DIAGNOSTIC COMMUNAL :
état des lieux
et évolution récente
du territoire qui
servira de socle
au projet

PADD :
élaboration
du projet de
territoire

**TRADUCTION
RÈGLEMENTAIRE :**
écriture des pièces
du PLU

**ARRÊT
DU PLU :**
consultation
des personnes
publiques puis
enquête publique

**PLU
APPROUVÉ**

LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PLU

- **Affirmer le positionnement** de Quéven dans l'agglomération
- Poursuivre le développement de la commune en conservant son caractère de « **ville à la campagne** »
- **Préserver les espaces agricoles**, améliorer la **qualité** et l'**accessibilité** des espaces publics, des entrées de ville et des espaces verts urbains et intégrer davantage les **déplacements doux** et les **transports collectifs**
- Conforter la ville dans sa **vocation économique**
- Diversifier et adapter l'**offre de logements**
- Apporter une meilleure lisibilité et une plus grande **attractivité** au **centre-ville**
- **Préserver les espaces naturels** notamment les plus remarquables



LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL

Pour répondre à ces objectifs, les élus quévenois ont formulé un **projet de territoire** qui s'articule autour de **3 axes transversaux** :

- **AXE I : Prendre soin de ses habitants et de ses visiteurs**
- **AXE II : Créer une dynamique au coeur du pays de Lorient**
- **AXE III : Agir pour l'environnement**



AXE 1 : PRENDRE SOIN DE SES HABITANTS ET DE SES VISITEURS



PROMOUVOIR UNE VILLE agréable



Structurer la vie quévenoise autour d'un centre-ville paisé et accessible aisément



Poursuivre les politiques en faveur des publics les plus exposés



Concevoir des espaces publics harmonieux et confortables



Assurer l'accès pour tous aux espaces de nature



Veiller à la qualité architecturale et paysagère des futurs aménagements urbains

organiser la VILLE COMPACTE

Etat des lieux en 2014

- 8 643 habitants
dont 96.1 % de ménages
- 2.32 personnes/ménage
- taux de croissance annuelle
1999-2014 = 0.26 %
- 3 822 logements
dont 94 % de résidences
principales



Quéven en 2030 (scénario retenu par la commune)

- **9 400 habitants**
soit 800 hab. de + qu'en 2014
dont 97.1 % de ménages (+ 1%)
- **2.15 personnes/ménage**
Desserrement "ralenti"
- **taux de croissance annuelle
= 0,53%**
- **besoin de + 600 logements**
± 50 logements/an
- **94 % de résidences
principales (=)**

organiser la VILLE COMPACTE



Parier sur une croissance démographique contenue susceptible de permettre le maintien d'une ville compacte avec un recours minimal aux extensions d'urbanisation.



Favoriser la mutation du bâti existant vers du logement neuf et de qualité



Participer à la mise sur le marché d'une offre de logements plurielle et abordable



Permettre l'adaptation des logements existants aux nouveaux besoins

MIEUX SE DÉPLACER



Faciliter les déplacements actifs dans et hors de la commune



Encourager les déplacements multi-modaux pour réduire l'utilisation de la voiture

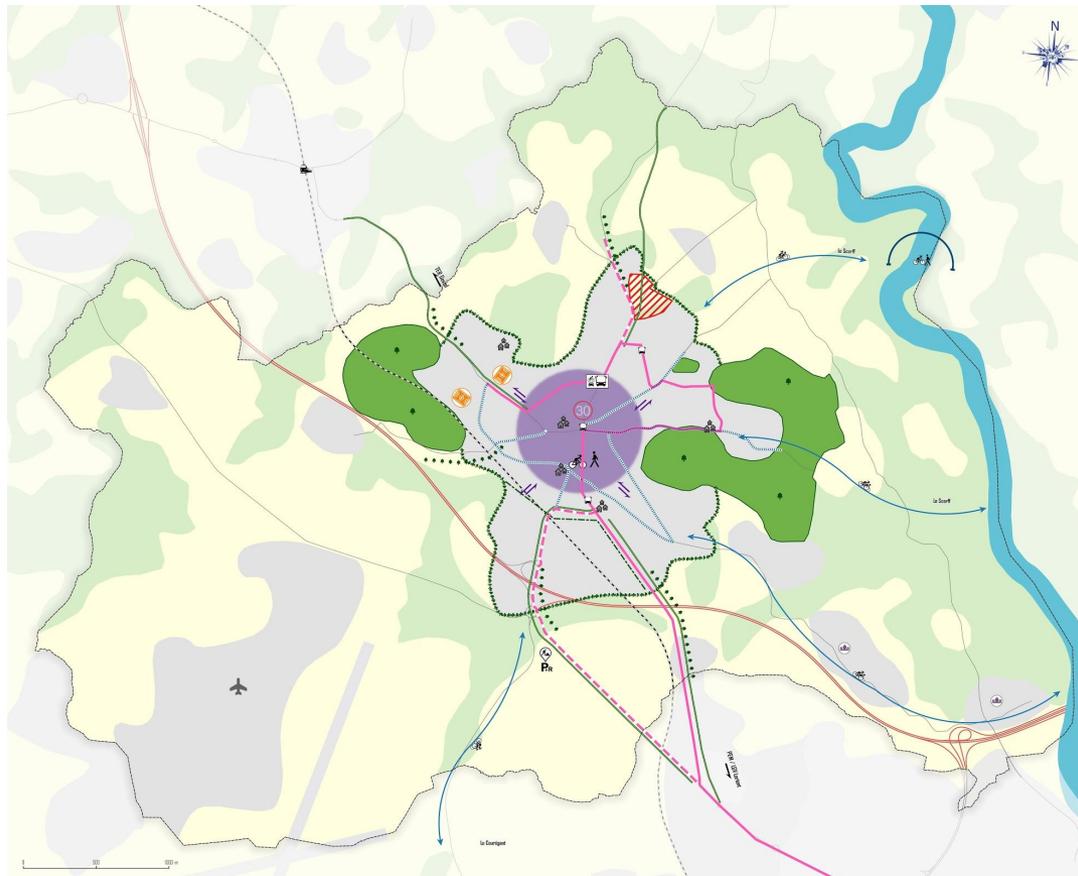


Privilégier le développement des secteurs desservis par les transports en commun



Hiérarchiser la place de chacun pour permettre l'émergence d'une ville apaisée

AXE 1 : Prendre soin de ses habitants et de ses visiteurs



ORGANISER LA VILLE COMPACTE

- Affirmer le centre-ville comme cœur de vie
- ⊕ Permettre le confortement des secteurs d'habitat importants
- ⊕ Limiter les extensions urbaines en accompagnant une intensification urbaine diversifiée et de qualité
- ⊞ Poursuivre l'aménagement du nouveau quartier de Croizamus

PROMOUVOIR UNE VILLE AGREABLE

- ⊞ Favoriser les mobilités inter-quartiers
- Embellir les entrées de ville
- ⊞ Renforcer les pôles de loisirs à destination notamment des jeunes
- ⊞ Développer les itinéraires non motorisés liés aux loisirs
- ⋯ Requalifier les franges urbaines
- ⋯ Offrir une limite claire entre les zones d'habitat et les zones d'activités
- Assurer l'accès à des espaces de nature de proximité
- ⊞ Permettre le franchissement du Scorff et relier Quéven à Caudan

MIEUX SE DEPLACER

- Favoriser l'essor des déplacements actifs intercommunaux
- ⊞ Aménager une ville confortable pour tous
- ⊞ Apaiser la circulation du centre-ville
- ⊞ Développer le transport collectif comme alternative et complément aux autres outils de mobilités
- ⊞ Accompagner le développement urbain et économique par le confortement du réseau de transport collectif
- ⊞ Créer un espace d'échanges multimodal local pour favoriser le développement des mobilités complémentaires
- ⊞ Créer une aire mixte de stationnement mutualisé/coverage

- Espaces naturels
- Urbanisation
- Le Scorff
- Espaces agricoles

AXE 2 :
créer une DYNAMIQUE
au COEUR DU PAYS DE LORIENT



CONFORTER LA CENTRALITÉ COMMERCIALE ET AFFIRMER LA VOCATION PRODUCTIVE



Préserver la vitalité commerciale du centre-ville



Renforcer la complémentarité et l'équilibre économique



Conforter Quéven en tant que pilier du développement économique du Pays de Lorient en permettant le confortement et l'extension des zones d'activités existantes



Afficher la base aéronavale de Lann-Bihoué comme élément structurant

FAVORISER LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE NOURRICIÈRE



Pérenniser l'économie agricole
notamment en préservant son foncier
et ses sièges d'exploitation



Renforcer les liens
entre agriculteurs et consommateurs
et permettre une diversification
des activités agricoles



Encourager les expériences d'agriculture urbaine

DÉVELOPPER LE POTENTIEL TOURISTIQUE ET RÉCRÉATIF



Permettre la découverte du territoire par l'aménagement de parcours agro-naturels lisibles



Capitaliser sur l'image verdoyante de la commune en mettant en scène la nature ordinaire

Se servir de la richesse naturelle de Quéven comme support de développement touristique et vecteur de lien social

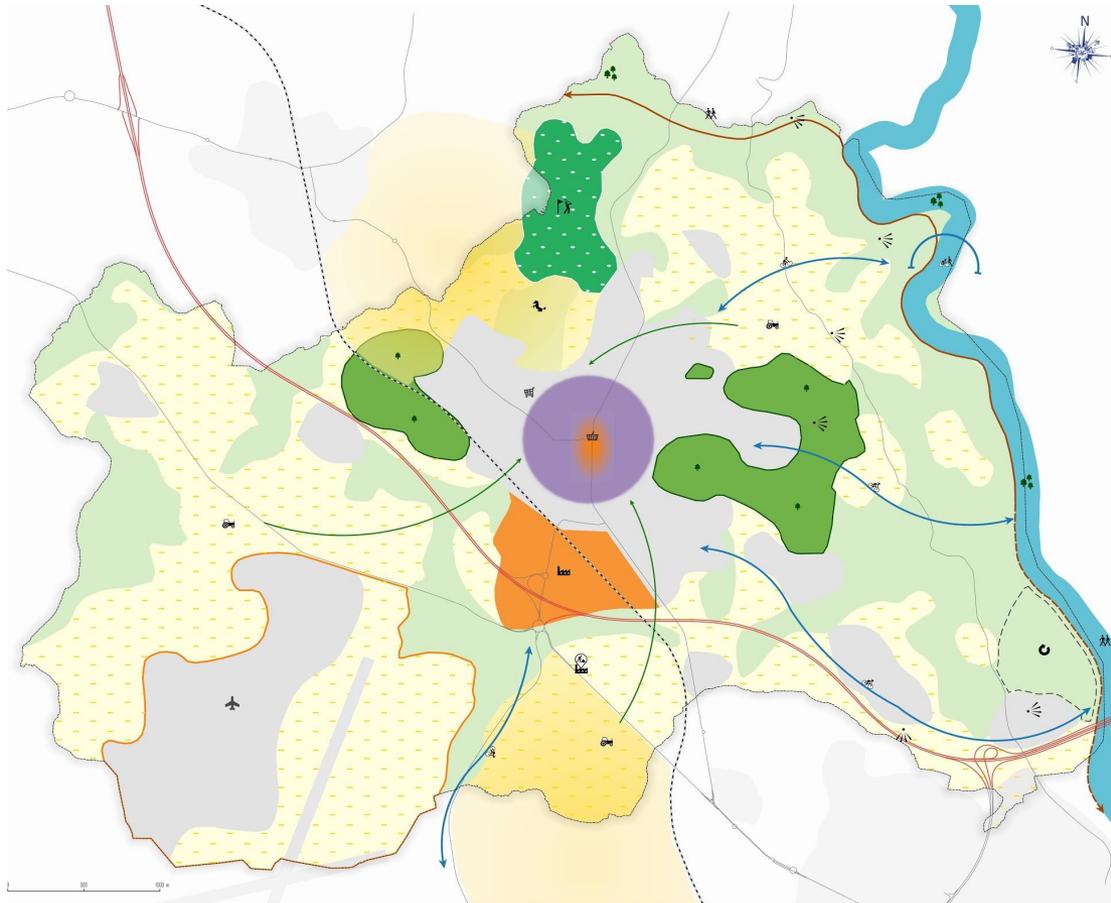


Permettre le développement des activités du centre équestre de Kerlébert



Accompagner la vocation ludique et touristique du golf de Val Quéven

axe 2 : créer une dynamique au coeur du pays de Lorient



FAVORISER LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE NOURRICIERE

- Protéger les espaces agricoles productifs
- Conforter l'appareil productif agricole et permettre son développement
- Encourager les circuits courts et la recherche d'une auto-suffisance
- Préserver à long terme les espaces agro-naturels stratégiques pour le Pays de Lorient

CONFORTER LA CENTRALITE COMMERCIALE

- Maintenir le dynamisme commerçant et de services du coeur de ville
- Accompagner la complémentarité de la grande surface commerciale avec les commerces et services de l'hypercentre

DÉVELOPPER LE POTENTIEL TOURISTIQUE ET RÉCRÉATIF

- Permettre le franchissement du Scarff et relier Quéven à Caudan
- Rendre accessible les pôles d'intérêt touristique
- Aménager les rives du Scarff pour la promenade
- Créer un espace d'échanges multimodal local pour favoriser le développement des mobilités complémentaires
- Accompagner le développement du Golf de Val-Quéven
- Conforter l'orientation ludique de Karlébert

AFFIRMER LA VOCATION PRODUCTIVE DE LA COMMUNE

- Permettre une reconversion de la Poudrière du Mentec
- Péreniser les zones d'activités économiques
- Permettre l'ouverture d'une zone d'activités de rayonnement intercommunal
- Afficher la BAN de Lann Bihoué comme élément structurant du Pays

	Urbanisation
	Espaces naturels
	Le Scarff

AXE 3 : AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DES PAYSAGES



Protéger les éléments majeurs
des trames verte et bleue



Mettre en valeur la trame
verte urbaine



Protéger le patrimoine bâti
d'intérêt local et encadrer
son évolution



Encourager la qualité urbaine et architecturale et inciter
à l'embellissement végétal des espaces non bâtis



Améliorer l'image des entrées
de ville et la qualité paysagère
des franges urbaines

réduire L'empreinte environnementale



Optimiser la consommation foncière et inciter à des constructions plus écologiques



Promouvoir les mobilités alternatives pas ou peu polluantes



Valoriser les ressources énergétiques renouvelables locales



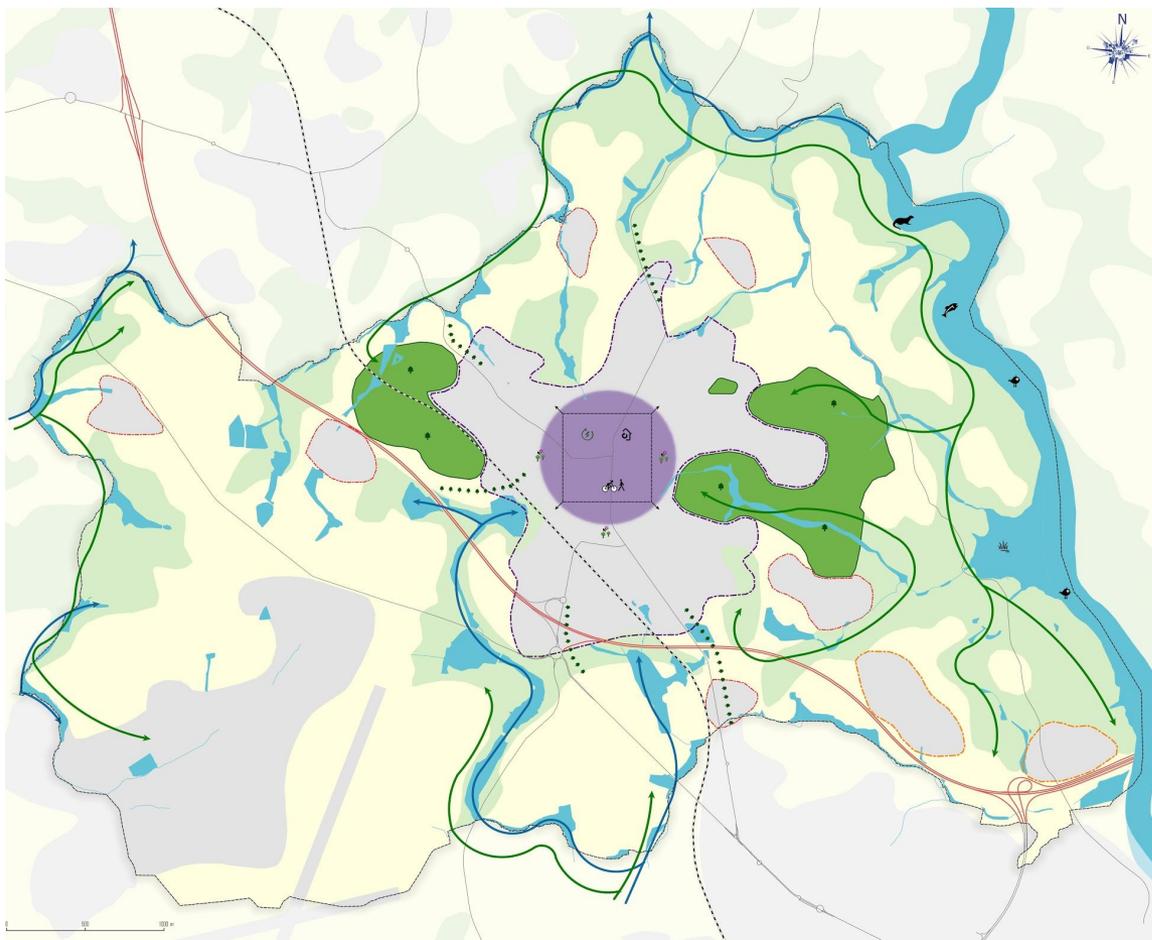
Encourager la réduction des consommations d'eau



Favoriser la réduction des déchets



axe 3 : agir pour L'environnement



SAUVEGARDER LA BIODIVERSITE ET LA QUALITE DES PAYSAGES

- 🌿 Préserver la richesse faunistique et floristique des rives du Scorff
- Regualifier les entrées de ville en poursuivant leur embellissement paysager
- ⇒ Garantir les continuités écologiques (Trame verte et bleue)
- 🌊 Sanctuariser les cours d'eau et les zones humides
- 🌳 Conforter la présence de la nature en ville
- Regualifier les entrées de ville en poursuivant leur embellissement paysager

■ Centralité principale	■ Le Scorff
■ Espaces naturels	■ Urbanisation
■ Lann Bihoue	■ Espaces agricoles
■ Parc urbain	

REQUERRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- 🔄 Renouveler la ville sur elle-même
- 🏠 Favoriser la densification de la centralité urbaine
- 🏡 Favoriser une densification mesurée des secteurs d'habitat secondaires
- 🚫 Mettre un terme au mitage des espaces ruraux
- 🚲 Permettre l'émergence d'une mobilité alternative moins dépendante de la voiture, plus saine et décarbonée
- 🌞 Encourager la production et la consommation d'énergies renouvelables

TEMPS D'ÉCHANGES



MERCI ET BONNE SOIRÉE

